



Ottawa, Canada

(Volume 5, N° 45
(Hebdomadaire))

le 9 novembre 1977

Une question de secondes...pour la décision du maintien de la paix à Chypre par l'UNFICYP	1
Conférence diplomatique sur les pêches	2
Conclusion de la plus importante vente de niveleuses canadiennes	2
Visite du président du Conseil des ministres d'Italie	3
Illustration du système canadien de contrôle des activités de pêche	3
Fernand Séguin reçoit le prix Olivar-Asselin	3
Réunion de la Commission mixte canado-belge	3
L'Université de Sherbrooke décerne quatre doctorats d'honneur	4
La recherche sur l'amianté	5
Exposition et rétrospective du cinéma d'animation	6
Recherche d'hydrocarbures	6
La chronique des arts	7
Ligne de crédit de 150 millions\$ pour le Gabon	8
Dispositif pour les déficients de l'ouïe	8
La plus grosse et la plus puissante des turbines	8

Une question de secondes...pour la décision du maintien de la paix à Chypre par l'UNFICYP

Le soleil du matin surplombe déjà la capitale divisée de la République insulaire de Chypre. Dans le centre autrefois prospère de Nicosie, une patrouille de la Force des Nations Unies remonte un sentier envahi par les herbes. De chaque côté, Chypriotes grecs et turcs s'épient derrière les meurtrières des casemates bétonnées et des tranchées. Les soldats qui patrouillent cette ligne (séparant en deux camps la communauté chypriote), ainsi que les soldats grecs et turcs, sont au nombre des cinq cent quinze Canadiens qu'on reconnaît à leur béret bleu pâle comme des membres de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP).

Au siège de l'ONU, à New York, l'occasion ne se prête ni à la gastronomie, ni aux relations de bon voisinage dans le salon des délégués, car cinq jours de négociations intenses n'ont pas encore apporté de solution et le temps s'écoule rapidement...minuit approche.

Mandat de l'ambassadeur canadien

Aux termes du règlement du Conseil de sécurité, chaque représentant préside, dans l'ordre alphabétique, les travaux du Conseil pendant un mois. Or, en ce mois de juin 1977, le représentant permanent du Canada aux Nations Unies, l'ambassadeur William H. Barton, occupe le fauteuil présidentiel.

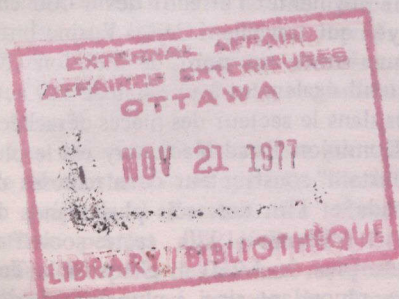
Renouvellement quelque peu routinier

Treize ans auparavant, quand le Conseil de sécurité a créé l'UNFICYP, il a convenu d'évaluer périodiquement la nécessité de maintenir cette dernière dans l'île. En dépit de tous les changements militaires et politiques survenus depuis 1964 — y compris le coup d'État de 1974 mené par Anthony Simpson contre l'archevêque Makarios, et l'invasion subséquente de l'île de Chypre par l'armée turque — le mandat de l'UNFICYP, qui comprend depuis les débuts un contin-



Forces canadiennes

Depuis la création de l'UNFICYP, en 1964, le Canada a fait partie de la Force de l'ONU pour le maintien de la paix à Chypre. On voit ci-dessus des soldats canadiens faisant la patrouille.



gent canadien, a toujours été renouvelé de façon plus ou moins routinière. Toutefois, depuis les événements de 1974, l'une ou l'autre des parties – soit le gouvernement de Chypre (constitué essentiellement de Cypristes grecs), soit l'État fédéral des Cypristes turcs – tente habituellement d'imposer certaines conditions politiques au maintien de l'UNFICYP.

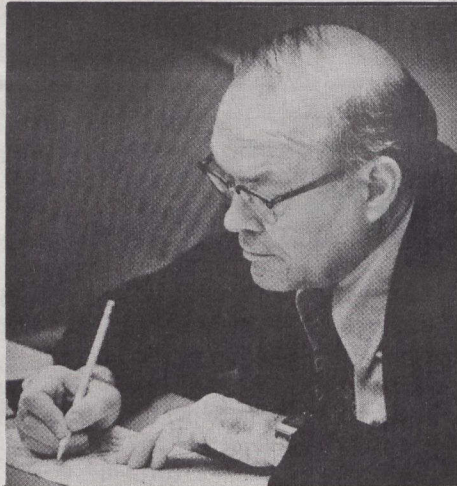
A compter de minuit, en ce 15 juin 1977, le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre devait être renouvelé pour une autre période de six mois.

C'est pourquoi, à la suite de la publication du rapport semi-annuel du Secrétaire général des Nations Unies sur les activités de la Force, le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur Barton, avait amorcé des négociations avec les parties directement concernées (surtout les Cypristes grecs et les Cypristes turcs, la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni). Les Grecs et les Cypristes grecs soutenaient que rien n'avait changé à Chypre depuis six mois, alors que les Turcs et les Cypristes turcs prenaient le contre-pied de cette affirmation. Les deux camps exigeaient que leur point de vue soit exprimé dans la résolution du Conseil sur le renouvellement du mandat de l'UNFICYP. En dépit des efforts assidus du président du Conseil et des initiatives d'autres membres – principalement les ambassadeurs du groupe des États non alignés et des pays occidentaux – depuis cinq jours, rien n'assure le renouvellement du mandat.

À la suite de consultations bilatérales et collectives pratiquement ininterrompues, les membres du Conseil, réunis officieusement, en arrivent enfin à une entente à vingt-trois heures quarante-deux et se précipitent alors vers la salle du Conseil de sécurité. Les minutes s'égrènt; il reste à régler certaines questions de procédure.

Finalement, dans une atmosphère fébrile où tous fixent l'horloge, le bruit du marteau de l'ambassadeur Barton sur la table plonge soudainement le Conseil dans le silence. Tous les regards se tournent vers le fauteuil présidentiel.

L'ambassadeur Barton propose que le mandat de l'UNFICYP soit renouvelé aux termes d'une résolution dont les paragraphes du dispositif seraient identiques à ceux de la résolution précédente, mais dont le préambule refléterait les changements survenus. Ne recevant aucune objection, le président décrète que la résolution est adoptée par voie de consensus.



L'ambassadeur William Barton (ci-dessus), représentant permanent du Canada aux Nations Unies, était président du Conseil de sécurité au moment des chauds débats qui ont conduit au renouvellement du mandat de l'UNFICYP, le 15 juin 1977.

Une question de secondes...

En serrant la main de M. Barton, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, constate que la montre digitale de ce dernier marque vingt-trois heures, cinquante-neuf minutes et quarante-cinq secondes. Si le mandat n'avait pas été renouvelé avant minuit, le contingent canadien à Chypre et, à vrai dire, l'UNFICYP, n'auraient eu aucun statut officiel et auraient donc été impuissants à empêcher le déclenchement de nouvelles hostilités dans l'île troublée de Chypre.

Conférence diplomatique sur les pêches

Une Conférence diplomatique en vue de préparer une convention prévoyant une coopération internationale en matière de pêches dans la région de l'Atlantique du Nord-Ouest s'est tenue à Ottawa du 11 au 21 octobre. La nouvelle convention remplacera la Convention internationale sur les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest qui régit les activités de pêche dans cette région depuis 1950. Dix-huit pays se livrant à la pêche dans cette région et la Communauté économique européenne étaient représentés à la Conférence.

Lors de deux réunions préparatoires tenues à Ottawa, en mars et en juin, un projet de convention avait été établi; il a servi de base aux négociations de cette réunion. Ce projet prévoit la constitution

d'un organe scientifique qui conseillera les États côtiers, à leur demande, sur le fondement scientifique nécessaire à la gestion à l'intérieur des zones de 200 milles récemment établies par les États côtiers de la région. Il prévoit également la constitution d'une régie des pêches pour la région immédiatement adjacente à la zone de 200 milles et sise au-delà.

Le S.É.A.E., M. Jamieson, a bien précisé que la nouvelle organisation doit reconnaître l'intérêt particulier que revêt pour le Canada la région immédiatement adjacente à la zone de deux cents milles et celle sise au-delà, ce qui illustre l'importance primordiale des ressources halieutiques à l'intérieur de la zone des 200 milles et des besoins des communautés côtières.

Conclusion de la plus importante vente de niveleuses canadiennes

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) participera, avec la Banque de Montréal, au financement de la plus importante vente par le Canada de niveleuses à l'étranger. On évalue qu'elle se montera à 19 millions. Deux accords de prêt ont été signés pour la vente, à la république de Turquie, de 475 niveleuses fabriquées par la Dominion Road Machinery Co. Ltd. (DRM), de Goderich (Ontario).

C'est la troisième commande de niveleuses de DRM faite par la Turquie et que finance la SEE cette année. En février dernier, le ministère turc des Affaires rurales avait fait l'acquisition de 37 de ces machines. Cette vente exceptionnelle devrait engendrer environ 500 années-hommes pour les Canadiens; elle intéresse au moins sept grands sous-traitants.

Selon M. E.C. Hill, vice-président à la production du DRM, la société compte engager 50 personnes supplémentaires pour augmenter l'effectif des 1 000 employés qui travaillent déjà à l'usine ontarienne située au nord de London. On s'attend également à une hausse des activités dans le secteur des pièces détachées.

Dominion Road Machinery est le plus important constructeur de niveleuses du Canada, et l'un des trois plus grands du monde. Depuis 1970, cette société a vendu plus de 1 250 niveleuses à la Turquie, répondant ainsi à plus de la moitié des besoins du gouvernement turc pour ce type de machine. Les niveleuses DRM sont exportées dans 60 autres pays.

Visite du président du Conseil des ministres d'Italie

Le président du Conseil des ministres d'Italie, M. Giulio Andreotti fera une visite officielle au Canada du 16 au 20 novembre. Cette visite fait suite à celle qu'effectua M. Trudeau en Italie en 1975. Cette occasion de rencontre entre les chefs de gouvernement italien et canadien vise à renforcer davantage les relations harmonieuses et amicales existant déjà entre l'Italie et le Canada, et permettra des discussions étendues portant sur plusieurs questions internationales et bilatérales.

Durant son séjour au Canada, M. Andreotti se rendra à Ottawa, Toronto, Québec et Montréal.

Illustration du système canadien de contrôle des activités de pêche

Lors de l'exposition mondiale de pêche qui s'est tenue à Halifax (N.-É.) au début de septembre, le système canadien de contrôle des activités de pêche des étrangers dans la nouvelle zone de 200 milles, a été illustré "sur le vif".

Sous le thème "La zone de 200 milles - Nouvelle ère pour les pêches au Canada", le stand de 175 mètres carrés comprenait des exposés sous forme de bandes magnétoscopiques, des textes et des photographies sur la gestion des pêches, la recherche en mer, la lutte contre la pollution marine et le rôle du Canada dans l'élaboration d'un nouveau droit de la mer. Des maquettes de deux bateaux de la Garde côtière et un dispositif de recherche océanographiques étaient d'autres attractions du stand.

Tout au long de l'Exposition mondiale de la pêche, le personnel d'Halifax de la Direction de la surveillance internationale a effectué son travail normal de repérage des mouvements et des activités de pêche des bateaux de 18 pays autorisés à pêcher, en vertu de permis, dans la zone de 200 milles de l'Atlantique nord-ouest du Canada.

Les visiteurs du stand ont pu suivre une démonstration du système "Flash" et ses préposés à l'oeuvre. En effet, ce système permet aux responsables des Pêches de repérer des bateaux rapidement et exactement au moyen de données parfois très réduites. Par exemple, un inspecteur qui aperçoit un bateau dont il ne distingue que la couleur de la coque et

le matricule latéral, peut obtenir de l'ordinateur tous les renseignements pertinents sur le bateau, ses déplacements, les espèces qu'il pêche, ses contingents d'effort et de prises, la date de son entrée dans les eaux canadiennes, la date prévue de son départ etc. Ce système joue un rôle vital en cette ère nouvelle de la zone de pêche de 200 milles.

Le stand était parrainé par Pêches et Environnement Canada, de concert avec les ministères des Affaires extérieures et des Transports.

Fernand Séguin reçoit le prix Olivar-Asselin

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné son prix de journalisme Olivar-Asselin 1977 à M. Fernand Séguin, animateur d'émissions de vulgarisation scientifique, à la radio depuis 30 ans, et à la télévision depuis bientôt 25 ans.



Fernand Séguin, animant une émission de vulgarisation scientifique.

Fondé en 1955, ce prix comporte une bourse de mille dollars et la médaille *Bene Merenti de Patria*.

C'est à l'unanimité que le conseil général de la SSJB-M a attribué ce prix à Fernand Séguin, sur recommandation d'un comité de sélection formé de représentants de la presse écrite et électronique.

Notes biographiques

Né à Montréal, Fernand Séguin a fait ses études primaires et secondaires dans cette ville. De 1940 à 1945, il poursuit des études universitaires à la faculté des sciences de l'Université de Montréal; il

obtient une licence ès sciences chimiques en 1944 et une maîtrise ès sciences biologiques en 1945. Cette thèse de maîtrise lui mérite le prix Casgrain-Charbonneau pour le meilleur travail scientifique dans le domaine de la pharmacologie. Au cours de l'été 1945, il effectue un séjour d'études à l'Université Northwestern de Chicago. De 1945 à 1948, il est nommé chargé de cours à la faculté des sciences de l'Université de Montréal.

En 1947, il est invité à prononcer quelques causeries de vulgarisation scientifique à Radio-Collège. C'est le début d'une collaboration avec la société Radio-Canada, qui prendra de l'ampleur avec les années. C'est par centaines qu'on compte les émissions auxquelles il a participé jusqu'à maintenant.

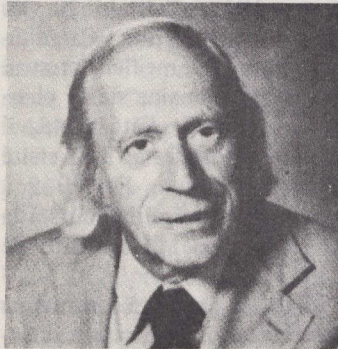
Actuellement, Fernand Séguin anime, à la radio, un magazine hebdomadaire d'information scientifique d'une durée de 45 minutes, intitulé "La Science et vous". A la télévision, il collabore au magazine scientifique Science-Réalité, pour lequel il prépare dix portraits de scientifiques québécois.

Réunion de la Commission mixte canado-belge

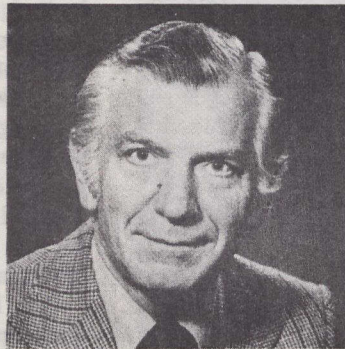
La Commission mixte créée sous l'égide de l'Accord culturel conclu entre le Canada et la Belgique en juillet 1967 a tenu ses troisièmes assises au Canada du 17 au 21 octobre.

Au cours de ses travaux, la Commission a passé en revue les activités réalisées sous l'égide de l'Accord depuis la deuxième réunion tenue l'an dernier à Bruxelles. Pendant l'année écoulée, les relations culturelles belgo-canadiennes ont continué de se renforcer notamment dans les domaines des échanges de bourses, des relations établies entre facultés universitaires belges et canadiennes, et des échanges de professeurs. La Commission établira pour les mois et les années à venir un programme réciproque d'échanges et de diffusion culturelle conforme aux orientations de la coopération belgo-canadienne en matière culturelle. Ces programmes ont pour objectif de stimuler l'élargissement des échanges de personnes dans les secteurs académiques et socio-culturels, et un accroissement de la diffusion culturelle au plan de la créativité artistique.

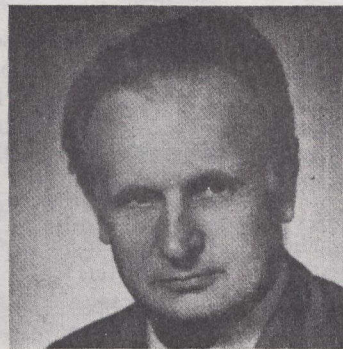
L'Université de Sherbrooke décerne quatre doctorats d'honneur



Pierre Angers



Germain Gauthier



Stefan Wegrzyn



Jean-Paul Riopelle

Au cours d'une cérémonie distincte de la traditionnelle collation des grades, l'Université de Sherbrooke a décerné, le 7 octobre, le titre de docteur *honoris causa* aux professeurs Pierre Angers, Germain Gauthier et Stefan Wegrzyn ainsi qu'au peintre Jean-Paul Riopelle.

Pierre Angers

Né à Montréal en 1912, M. Pierre Angers entre dans la Compagnie de Jésus en 1930 et est ordonné en 1943. Il obtient des licences en philosophie et en théologie du Scolasticat de la Compagnie de Jésus, à Montréal, puis l'Université de Montréal lui décerne une licence ès lettres en 1947 et l'Université de Louvain un doctorat en philosophie et lettres en 1949.

De 1965 à 1968, il préside la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'Éducation. Il est chargé de recherche à la Fédération des collèges classiques de 1966 à 1968.

Il préside maintenant la très importante Commission d'étude sur les universités, instituée l'été dernier par le gouvernement québécois.

M. Angers est l'auteur d'une douzaine de livres et d'une cinquantaine d'articles. Il a mérité, en 1961, le Prix du gouvernement du Québec pour son ouvrage *Foi et littérature*, et a reçu en 1975 la médaille Pariseau de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, pour sa recherche fondamentale en sciences humaines.

Germain Gauthier

M. Germain Gauthier est né à Sherbrooke (Québec) en 1921. Après une licence et une maîtrise en sciences physiques à l'Université de Montréal, il obtient un doctorat d'État en sciences physiques à la Sorbonne (Paris) en 1951.

M. Gauthier est, de 1964 à 1969, le

premier directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de l'Éducation.

En 1969, il devient le premier président du Conseil des universités, poste qu'il occupe jusqu'à sa récente nomination comme directeur scientifique de l'Institut national de la recherche scientifique.

Il est successivement boursier du Québec, attaché de recherche du CNRS de France, et bénéficiaire de subventions de recherche du Conseil de recherche pour la défense du Canada.

Le Pr Gauthier remplit aussi plusieurs missions à l'étranger, de 1968 à 1976. Il est, à maintes reprises, membre de délégations québécoises ou canadiennes lors de colloques internationaux. Ses services sont requis, en 1974, par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au sujet de la mise au point d'un projet de coopération en enseignement supérieur. M. Gauthier est aussi l'auteur de quinze publications scientifiques.

Stefan Wegrzyn

M. Stefan Wegrzyn est né en 1925 à Cracovie (Pologne). Il obtient en 1949 son diplôme d'ingénieur de l'École polytechnique de la Silésie, qui lui confère un doctorat en 1951. Puis, l'Université de Toulouse lui décerne le diplôme de docteur de l'Université, en 1960.

De 1953 à 1969, il est directeur de recherche à l'Institut d'automatique de l'Académie polonaise des sciences, à Varsovie. En 1973, il est élu "membre réel" de l'Académie polonaise des sciences.

Il est actuellement directeur de l'Institut d'informatique en temps réel à la faculté d'automatique et d'informatique de l'École polytechnique de la Silésie, et chef de l'Institut d'automatique des sys-

tèmes complexes, de l'Académie polonaise des sciences.

Le Pr Wegrzyn fait autorité dans le domaine de l'automatique. Sa contribution scientifique est présentée dans une centaine de publications, dont quelques livres traduits en plusieurs langues.

Jean-Paul Riopelle

Né à Montréal en 1923, M. Jean-Paul Riopelle étudie à l'École du meuble de Montréal en 1943-1944. Il fréquente l'atelier de Borduas, se joint aux automatistes et expose pour la première fois en leur compagnie en 1946. La même année, il participe à l'exposition internationale des surréalistes à New York.

En 1948, il signe le *Refus global* avant de se fixer définitivement à Paris où il se taille une réputation internationale, au début des années 50. Il reçoit des mentions à la biennale de Sao Paulo en 1955, et au prix international Guggenheim en 1958. Il représente le Canada à la biennale de Venise de 1952 et y reçoit le prix Unesco. En 1973, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui décerne le prix Philippe-Hébert.

En plus de la peinture, Jean-Paul Riopelle a réalisé depuis 1966 un important oeuvre gravé.

Depuis le début des années 60, il s'adonne également à la sculpture: il a réalisé plusieurs petits bronzes ainsi que des oeuvres monumentales.

Le nom de Riopelle figure dans les grandes anthologies d'art moderne. Ses oeuvres font partie d'importantes collections publiques et privées, tant au Canada qu'à l'étranger. On en trouve dans la plupart des grands musées du monde sur les cinq continents.

C'est Mme Madeleine Arbour qui a reçu le parchemin et l'épilogue au nom de J.P. Riopelle, retenu à Paris par la maladie.

La recherche sur l'amiante

La recherche sur l'amiante devrait constituer un des axes majeurs du développement de la recherche à l'Université de Sherbrooke au cours des prochaines années.

Après deux ans de préparatifs, l'Université a rendu publiques, le 28 septembre, les grandes lignes de son *Programme de recherche sur l'amiante* et elle a présenté, par la même occasion, six projets de recherche qu'elle entreprend cette année dans le cadre de ce programme.

Grâce au concours du ministère des richesses naturelles du Québec, l'Université prévoit affecter une somme de près de 350 000\$ pour réaliser, d'une part, cinq des six projets de recherche, et, d'autre part, pour mettre en place une structure permanente encadrant toutes les activités de l'Université dans le domaine de l'amiante.

Par ailleurs, Environnement-Canada vient de confier à l'Université un contrat de recherche de 7 000\$, lui permettant de réaliser un sixième projet.

Le *Programme de recherche sur l'amiante* comporte actuellement les devis de 41 projets qui pourraient être réalisés d'ici à cinq ans à un coût de près de 5 millions\$ si le financement approprié leur est accordé pendant cette période.

L'Université a l'intention de solliciter des subventions d'autres organismes pu-

Extraction du magnésium

Le directeur du Programme de recherche sur l'amiante de l'Université de Sherbrooke, M. J.-M. Lalancette a entrepris, depuis un certain temps déjà, des recherches sur l'extraction du magnésium des résidus d'amiante. Maintenant au stade expérimental, les travaux de M. Lalancette annoncent des résultats prometteurs pour l'utilisation des résidus d'amiante comme source de composés du magnésium.

On a déjà évalué que les résidus d'amiante contiennent plus de 20 p. cent de magnésium en poids. Les recherches en cours devraient permettre de récupérer ce métal sous forme de carbonate ou d'oxyde de magnésium, deux produits très en demande dans l'industrie chimique et dans le secteur des céramiques.

Le cancer et le fibre d'amiante

Dès qu'on soulève la question de l'amiante, on suscite de l'inquiétude au sujet des dangers de la fibre sur l'organisme humain. "Nous nous proposons, a déclaré le directeur, lors du lancement du programme, de consacrer des efforts considérables à l'étude de la question de la santé car il est évident qu'elle prendra une importance croissante, pour ne pas dire déterminante, dans un proche avenir dans l'exploitation de l'amiante."

L'un des projets qu'entreprend l'Université aborde directement le problème pour explorer certaines hypothèses concernant l'activité cancérogène de la fibre d'amiante et pour proposer une recherche qui pourra être subventionnée l'an prochain.

Actuellement, certains faits expérimentaux donnent à penser que la fibre d'amiante incorporée dans le ciment perd de ses propriétés nocives.

Les théories actuelles expliquant l'activité cancérogène de certaines fibres d'amiante ne font appel qu'à la longueur de la fibre.

Une équipe de cinq chercheurs tentera de vérifier certaines indications scientifiques qui laissent entrevoir d'autres causes, d'ordre morphologique ou même chimique, qui peuvent entrer en jeu pour expliquer les effets de l'amiante sur la santé.

blics de même que de l'entreprise privée au cours des prochains mois. D'ailleurs, elle vient de demander un renouvellement de la subvention de 30 000\$ accordée l'année dernière par le ministère de l'Éducation pour faciliter le démarrage du programme.

Depuis 1975

C'est au cours de l'année 1975 qu'une équipe de travail a été constituée de membres de toutes les facultés concernées pour jeter les bases d'un vaste projet pluridisciplinaire de recherche sur l'amiante.

Au cours des dernières années, les chercheurs de l'Université de Sherbrooke ont mené à bien des travaux de recherche qui ont conduit à des résultats originaux reliés à l'utilisation des résidus d'amiante, entre autres, une nouvelle matière plastique aux propriétés industrielles fort intéressantes, des agrégats-bulles utilisés dans les bétons légers, des boues thixotropiques très prometteuses pour le transport des solides par pipeline.

L'établissement possède aussi, ou est en instance de posséder, plusieurs brevets sur les fruits de ces recherches.

Forte de ces acquis, l'Université a décidé d'accentuer son engagement dans le domaine de l'amiante. Elle a donc conçu son programme pluridisciplinaire de recherche avec une structure permanente et une liste actuelle de 41 projets.

Depuis la mise en marche du programme, l'Université a consenti, à même ses propres revenus, à des investissements

non négligeables en ressources humaines et matérielles.

La recherche qui se fait et se fera à l'Université sera à la fois fondamentale et appliquée. La recherche fondamentale permettra une véritable compréhension des problèmes à l'étude. La recherche appliquée, pour sa part, devrait assurer le lien entre la théorie et l'éventuelle utilisation industrielle.

(Extrait de *Liaison*, journal de l'Université de Sherbrooke.)

Le ministre d'État à l'Environnement a annoncé la formation d'un Institut national de recherches en hydrologie qui sera inauguré à Saskatoon au cours de l'année 1980. L'Institut rassemblera plusieurs groupes d'études et de recherches déjà constitués au sein de la Direction générale des eaux intérieures du Ministère, groupes qui se spécialisent dans les domaines de la neige et de la glace, des eaux de surface, du transport des sédiments, des eaux souterraines, ainsi que des aspects météorologiques du cycle de l'eau.

En neuf ans, soit de 1966 à 1975, la clientèle des universités québécoises s'est accrue de 163 p. cent, résultat d'une scolarisation plus poussée. Le nombre des étudiants devrait continuer d'augmenter jusque vers 1981, alors qu'il se stabilisera, la plus forte proportion de jeunes aux études étant alors contrebalancée par les conséquences à retardement de la baisse de la natalité.

Exposition et rétrospective du cinéma d'animation

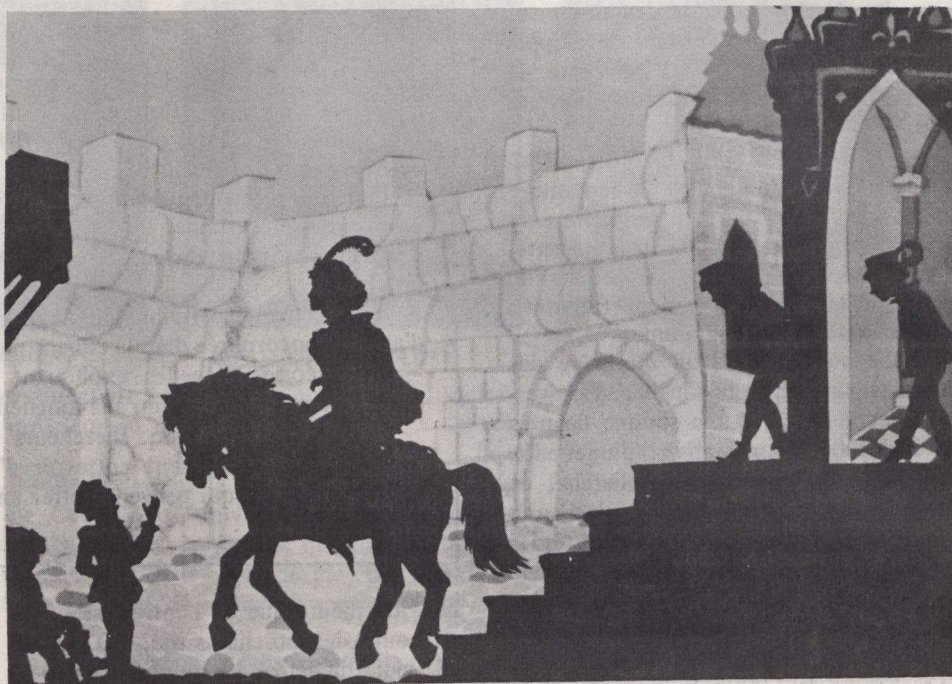
Pour la première fois, l'Office national du film (ONF) a présenté, du 2 au 16 octobre, au musée d'Art contemporain de Montréal, une importante exposition sur le cinéma d'animation.

Conçue et réalisée à l'aide de documents provenant des archives de l'ONF, cette exposition inaugurée en 1976 à Ottawa, dans le cadre du Premier Festival international du film d'animation à se tenir dans cette ville, regroupe une quarantaine de réalisateurs et leurs travaux qui sont de véritables oeuvres d'art.

L'exposition, constituée de 22 paravents comprenant chacun quatre panneaux, aurait pu s'étendre sur une longueur d'environ 70 mètres, si mise bout à bout; plus de 250 dessins ou documents y figuraient.

On pouvait y retrouver un des tout premiers films de McLaren, *Hen Hop*, réalisé en 1942, jusqu'aux plus récentes oeuvres produites par l'ONF, dont *Aucassin et Nicolette* (1975), de Lotte Reiniger, pionnière des ombres chinoises, âgée de 75 ans, et artiste invitée à l'ONF; *Le mariage du hibou*, de Caroline Leaf, ou encore *Le paysagiste*, de Jacques Drouin, ce même film ayant remporté le Prix spécial du jury au dernier festival d'Ottawa.

Il est à noter aussi, que l'on s'est efforcé de montrer le plus de techniques différentes, propres à cette forme de



Aucassin et Nicolette

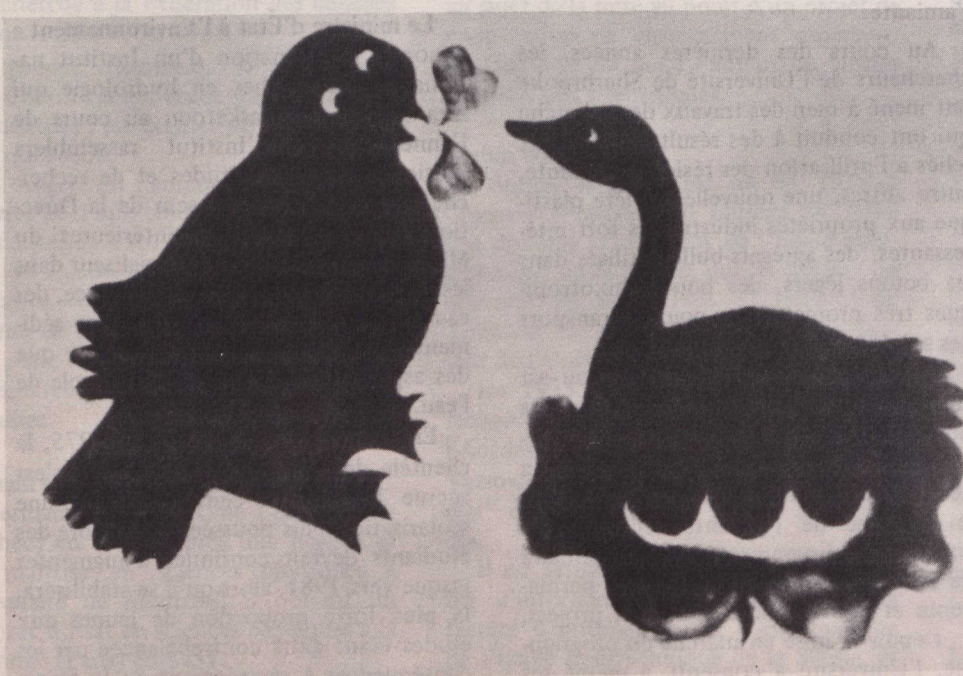
cinéma, depuis le grattage de la pellicule, technique innovée par McLaren, jusqu'à l'écran d'épingles (*Le paysagiste*), inventé par Alexandre Alexeïeff, en passant par le papier découpé, les celluloids et de nombreux autres procédés qui illustrent les multiples facettes de cet art particulier qu'est le cinéma d'animation.

Recherche d'hydrocarbures

Des forages en vue de trouver du pétrole et du gaz seront effectués dans la plaine Eagle, à 150 milles au sud-est de l'agglomération d'Old Crow (Yukon); ils feront l'objet d'une surveillance étroite en ce qui concerne la protection de l'environnement. C'est ce qu'a annoncé dernièrement M. Warren Allmand alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Voici quelques-unes des mesures prises pour la protection de l'environnement:

- le stock de carburant doit être contrôlé avant l'installation sur place de la tour de forage, et au cours de la période d'arrêt des travaux en été, cela afin d'éviter toute fuite;
- la société devra loger et nourrir un agent de la faune, au cours du déplacement et de l'exploitation de la tour de forage;
- le ministère pourra faire cesser le déplacement de la tour de forage, si l'agent de la faune établit que le déplacement a (ou risque d'avoir) des répercussions néfastes sur la migration des caribous;
- un agent de la Direction de la chasse de l'Administration territoriale du Yukon, tiendra des séances d'information sur les caribous à l'intention de l'équipe de forage.



Le mariage du hibou

La chronique des arts

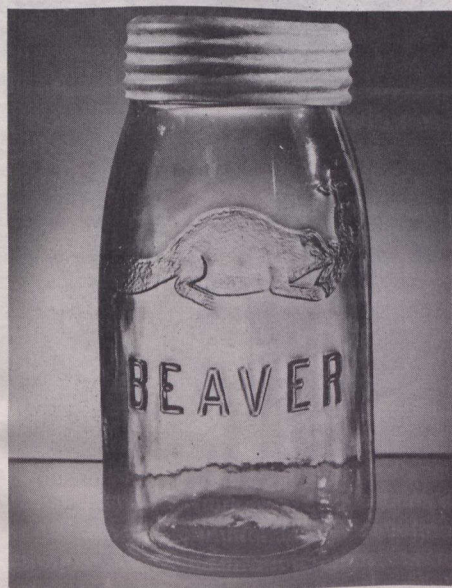
Exposition sur l'histoire du verre

Environ 1 500 ans avant Jésus-Christ, un artisan inconnu d'une région aujourd'hui appelée Syrie a fait une découverte d'une très grande importance: le sable, d'abord mélangé avec d'autres matériaux courants puis chauffé, donne des objets d'une beauté durable.

Nous utilisons encore aujourd'hui le même principe de fabrication. Le *Royal Ontario Museum* de Toronto nous donne un aperçu de cet héritage dans son exposition du verre à travers les siècles, intitulée *Gather of Glass*, qui se tient depuis le 7 octobre jusqu'au 31 décembre.

L'exposition compte plus de 500 objets de tous les coins du monde, (de l'époque des pharaons jusqu'à nos jours) que le musée a puisés dans sa vaste collection. La plus ancienne pièce en montre est une jarre à parfum striée, d'Égypte (1 500 ans avant J.-C.), tandis que la plus récente est un cheval turquoise fabriqué en Tchécoslovaquie en 1974.

Le premier type de verre travaillé par l'homme était de l'obsidienne, mieux connue sous le nom de verre de volcan. Elle était appréciée en ces temps reculés, surtout parce qu'on pouvait la tailler de manière à former des armes et des outils tranchants, et que sa transparence fumée en faisait de beaux bijoux.



Ce pot de confiture en verre soufflé, de couleur turquoise, appelé the Beaver, a été fabriqué entre 1899 et 1902 par la Ontario Glass Co. de Kingsville (Ontario).



Plat suédois en verre au plomb gravé à la roue conçu par Simon Gate et gravé par E. Agerg au milieu du XX^e siècle. La scène représente une bacchanale.

Beaucoup plus tard, vers l'an 1 500 avant J.-C., les artisans syriens découvrirent leur propre formule de fabrication du verre. En plongeant une baguette de métal dans du verre en fusion, une certaine partie de celui-ci adhère à la pointe de la baguette. Cette partie ou masse, qui porte le nom de paraison (*Gathes* en anglais) est la substance de base pour le travail du verre.

A l'époque du Christ, les verriers de l'Empire romain découvrirent que le verre en fusion pouvait être soufflé en bulle à l'extrémité d'une canne de métal évidée, assurant ainsi à cet art une très grande diffusion.

L'exposition montre des exemples de la fabrication du verre émaillé de l'Islam, de la cristallerie anglaise en 1686, et du verre pressé de l'Amérique au XIX^e siècle, qui ouvre la voie à la fabrication de masse.

L'exposition comporte également certains exemples des premiers types de verre amenés au Canada. Ce n'est que vers 1840 que nous avons commencé à le fabriquer. Les premières verreries canadiennes fabriquaient des vitres et des récipients (flacons de médicament, de boisson, bocal de poudre et de cirage). Même si la majeure partie des verres de table et beaucoup d'articles commerciaux ont été fabriqués au Canada après 1880, certaines des pièces les plus curieuses sont

celles que les verriers canadiens ont créés après leurs heures de travail, lorsqu'ils pouvaient donner libre cours à leur imagination.



Un Québécois de 24 ans, Jean Vallières, originaire de Sainte-Foy, a remporté un premier prix dans la section guitare du concours 1977 du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il suivait depuis trois ans les cours du guitariste virtuose Alexandre Lagoya. Il a aussi obtenu récemment une bourse de perfectionnement du Conseil des Arts du Canada.

Ligne de crédit de 150 millions \$ pour le Gabon

Le président de la République gabonaise, M. El Hadj Omar Bongo, a fait une visite officielle au Canada du 20 au 23 octobre, à l'invitation du premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau. Le président était accompagné d'une importante délégation ministérielle.

Durant son séjour, le chef d'État gabonais, qui est aussi président en exercice de l'Organisation de l'Unité africaine, a effectué, avec diverses personnalités canadiennes, un tour d'horizon sur les relations canado-gabonaises, la francophonie et certaines questions économiques et politiques de portée internationale. Il s'est entretenu, notamment, avec le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer. En outre, il a reçu le président de la Société pour l'expansion des exportations, M. John A. Mac Donald, et plusieurs hommes d'affaires canadiens. Le président Bongo s'est aussi rendu à Montréal pour s'entretenir avec les présidents ou représentants de sociétés canadiennes intéressées à l'expansion du commerce et des investissements entre les deux pays.

Le bilan de la visite s'est avéré très positif. Le séjour du président a attiré l'attention des milieux canadiens intéressés au potentiel très considérable qui existe pour le développement des relations bilatérales dans divers domaines, et notamment dans le secteur commercial.

Il a été retenu que les autorités canadiennes et gabonaises étudieraient, un nouveau type de coopération pour remplacer les projets d'aide que le Canada a mis sur pied jadis au Gabon, et qui se termineront avec la prise en charge par le Gabon de l'École normale supérieure,

établie en 1973 avec l'aide financière et technique du Canada.

La visite a aussi permis de déterminer certains projets industriels à la réalisation desquels pourraient participer des sociétés canadiennes. Le Canada étudiera la possibilité de dépêcher une mission commerciale au Gabon dans un proche avenir. Un accord de principe intervenu entre le président gabonais et le président de la Société pour l'expansion des exportations a établi une ligne de crédit de 150 millions \$ de la part de la société canadienne.

Le Gabon organisera le deuxième Festival international de la Jeunesse, à Libreville, en août 1978. Les services responsables des deux pays se consulteront pour déterminer la nature et l'envergure de l'appui technique que fournira le Canada à l'organisation de ce festival.

Dispositif pour les déficients de l'ouïe

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a annoncé l'octroi d'un contrat de 642 141 \$ à Recherches Bell-Northern Ltée, pour la mise au point d'un dispositif qui ouvrira le monde de la communication téléphonique aux Canadiens atteints de déficiences de l'ouïe et de la parole.

Recherches Bell-Northern prévoit mettre au point, d'ici un an et demi, un modèle de poche de cet instrument appelé "l'oreille visuelle". C'est le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'Approvisionnements et Services Canada, de Communications Canada et de Santé et Bien-être social Canada, qui assumera les coûts de développement.

Visual Ear est un accessoire constitué d'un clavier et d'un écran qui s'adapte à l'appareil téléphonique. Les personnes souffrant de déficiences de l'ouïe et de la parole pourront dactylographier leurs messages et ainsi "parler" à d'autres personnes dont l'appareil sera également muni d'un dispositif semblable. Les messages apparaîtront électroniquement sur l'écran, à peu près de la même manière que les appareils de télévision branchés sur la télédistribution "épellent les nouvelles". L'instrument sera compatible avec l'actuel réseau de téléscribes utilisés par les sourds, et son message pourra être capté par les ordinateurs.

L'appareil a été inventé par le profes-

seur Ernest Douglass et ses collaborateurs aux universités de Toronto et de Waterloo, grâce à un financement initial de l'*Ontario Mission of the Deaf*.

Les Recherches Bell-Northern adapteront cette invention au réseau téléphonique canadien et international, en collaboration avec l'Association canadienne des entreprises de télécommunications. *Visual Ear* devrait faire son apparition sur le marché au début de 1979.

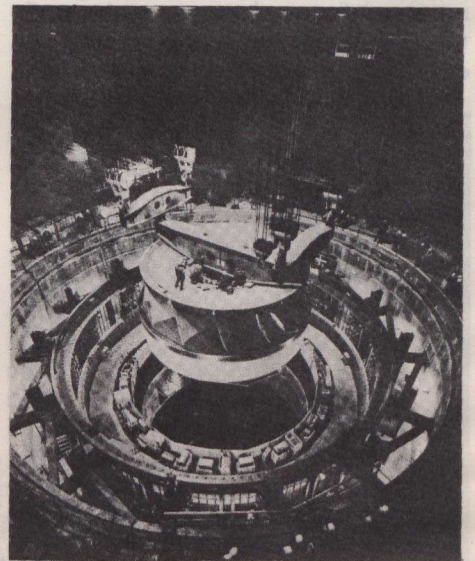
La plus grosse et la plus puissante des turbines

Quand il s'agit d'hydroélectricité, le Québec possède probablement les techniques les plus avancées au monde et cela lui vaut des contrats fort intéressants.

Par exemple, la turbine hydraulique la plus grosse et la plus puissante au monde a été conçue par *Dominion Engineering Works*, de Lachine (Québec).

Cette turbine a développé quelque 690 000 Kw lors de ses premiers essais, c'est-à-dire 115 p. cent de sa puissance nominale.

Elle fait partie d'une commande de trois, du *United States Bureau of Reclamation*, dans le cadre des travaux d'agrandissement du barrage de Grand Coulee sur le fleuve Columbia.



Pour avoir une idée de ses dimensions, il suffit de dire que le diamètre d'entrée est de 11,5m, que le caisson en spirales a une largeur de 33,3m, qu'il contient un million de gallons d'eau, que l'arbre a environ 3m de diamètre, que la couronne pèse à elle seule près de 500 000 kg.

Il n'y a vraiment plus de limites.

(Extrait de la revue *Commerce*.)

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.